



Munich Personal RePEc Archive

Microcredit Institutions and the Battle Against Poverty: The Pan-Arab Enda Initiative in Tunisia

Trabelsi, Mohamed Ali and Chichti, Jameleddine

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, Université
Tunis El Manar

2011

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/77019/>

MPRA Paper No. 77019, posted 22 Feb 2017 14:23 UTC

Les institutions de microcrédit et la lutte contre la pauvreté :

L'initiative d'Enda interarabe en Tunisie

Mohamed Ali TRABELSI

Professeur de l'Enseignement Supérieur et Directeur de l'unité de recherche

Econométrie Appliquée à la Finance, Université Tunis El Manar

E-mail : daly1704@yahoo.fr

&

Jameleddine CHICHTI

Professeur de l'Enseignement Supérieur, Université Manouba

E-mail : jameleddinechichti11703@yahoo.fr

Résumé

L'objectif de ce papier est de montrer, par le biais des études à la fois théoriques et empiriques et à travers le cas d'Enda interarabe installée en Tunisie, que l'adoption d'une politique de rationnement du crédit permet de remédier aux problèmes d'asymétrie d'informations et d'assurer la performance de remboursement. Ce qui peut, par conséquent, conduire à l'exclusion d'une partie des emprunteurs pauvres du marché du microcrédit. Pour ce faire, nous allons développer un modèle économétrique approprié tel que le crédit scoring (Mark Schreiner, 2000) qui puisse prédire le comportement d'un client, demandant un microcrédit, afin de distinguer entre bons et mauvais emprunteurs.

Mots clés : microcrédit, microfinance, organisation, économie sociale, pauvreté.

JEL classification: A13, D82, L31, I32, C13.

Microcredit institutions and the battle against poverty:

The pan-arab Enda initiative in Tunisia

Abstract

The aim of this paper is to show, jointly by means of theoretical and empirical studies and through the pan-arab Enda case installed in Tunisia, that the adoption of a policy of credit rationing makes it possible to cure the problems of information asymmetry and to ensure the performance of refunding. This may, consequently, lead to the exclusion of a part of the microcredit market's poor borrowers. Against this background, we will develop a suitable econometric model like the credit scoring (Schreiner Mark, 2000) which can predict the behavior of a customer, requiring a microcredit, in order to distinguish between good and bad borrowers.

Keywords: microcredit, microfinance, organization, social economy, poverty.

JEL classification : A13, D82, L31, I32, C13.

1- Introduction :

La microfinance constitue un nouveau champ de recherche développé durant ces vingt dernières années et prenant progressivement une importance de plus en plus accrue au niveau de la théorie de la finance d'entreprise et la finance en général. Elle comprend toute une palette de services financiers destinés aux couches de populations défavorisées, tels que les microcrédits, la petite épargne, les micro-assurances ainsi que les transferts de fonds. Ce secteur connaît une croissance extrêmement rapide dans le monde.

Pour l'essentiel, la microfinance a un double objectif : Elle permet d'abord de favoriser l'accès des petits producteurs exclus du circuit bancaire à des services financiers de proximité et adaptés à la taille de leurs activités (micro-entreprises/ microcrédits). Ensuite, elle contribue à réaliser une meilleure collecte de l'épargne des ménages et des petits entrepreneurs pour la réinjecter dans le circuit économique. Donc, le microcrédit peut être considéré comme un moyen d'intégration sociale.

Les pouvoirs publics comme les bailleurs de fonds ont toujours présenté les structures de microfinance comme l'un des instruments alternatifs pour répondre aux besoins des plus démunis et de lutte contre la pauvreté et la réduction du taux de chômage.

En France, de nouvelles structures apparaissent témoignant du dynamisme de ce secteur. Nous pouvons citer le cas des « Unions d'Economie Sociale » qui regroupent dans une même structure des acteurs différents et dont l'objet est la gestion des intérêts communs des associés et le développement de leurs activités ou encore les « groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification ».

Comme toute théorie nouvelle, la pratique et les usages ont été les précurseurs et ont pris une position d'avant-garde au niveau des microprojets et des micro-entreprises. Il est bien évident que cette nouvelle approche de la finance ait connu de succès à travers des pays comme l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen Orient. Nous pouvons citer les études faites par Shahidur Khandker (2005), Mark Pitt & al. (2006), Abhijit Banerjee et Duflo Esther (2007) et Matthieu Chemin (2008).

Ces nouvelles approches d'analyse financière des institutions de micro-finance seront développées en s'appuyant sur un cas pratique en l'occurrence la Tunisie et ce, à travers la première organisation non gouvernementale : Enda (Environmental development action in the third world) pour le monde arabe.

L'objectif de cet article est d'évaluer les risques de non remboursement des clients d'une institution de microcrédit et d'optimiser les décisions d'octroi des prêts. En effet, la bonne gestion ne peut qu'améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'institution, ce qui est de nature à

garantir sa pérennité. Ce choix est dicté par le rôle de ces institutions dans le développement de l'économie du pays.

Pour ce faire, nous progresserons comme suit. Dans la section 2, nous exposerons l'économie sociale et solidaire dans le monde. Dans la troisième section, nous essayerons de répondre aux problèmes d'asymétrie d'information rencontrés lors de l'octroi des crédits. Les microcrédits en Tunisie feront l'objet de la quatrième section. Enfin, dans une cinquième section, nous analyserons les déterminants du défaut de remboursement et ce, à travers une étude empirique sur Enda interarabe en Tunisie.

2- Economie sociale et solidaire dans le monde :

2-1- Présentation générale :

L'économie sociale et solidaire résulte des pratiques collectives de développement durable qui contribuent à la construction d'un monde plus juste et équitable. Elle ne peut progresser que dans une perspective d'ensemble établissant des liens entre l'économique et le social, entre le local et le mondial, entre le travail et l'investissement, entre production, consommation et environnement (Michel Lelart, 2006). L'économie sociale fait partie des réponses à la crise économique actuelle que ce soit dans les pays du Sud ou dans les pays du Nord et d'atteindre la population la plus pauvre (Sergio Navajas et al, 2000 & Sajeda Amin et al, 2003).

L'économie sociale revient à l'ordre du jour comme une approche qui nous invite à repenser les rapports entre l'économique et le social à l'échelle de la société et non plus à l'échelle d'une entreprise ou d'une organisation prise individuellement (Claude Vienney, 1994). Jean-Louis Laville (1994) a proposé une définition de l'économie sociale particulièrement appropriée aux services de proximité et à leur dynamique sociale spécifique. D'où le terme d'économie solidaire plutôt que celui d'économie sociale.

L'économie solidaire désigne l'ensemble des activités de production, distribution, consommation et financement contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens au niveau local comme global. De ce fait, nous pouvons dire que l'économie solidaire est un mouvement qui regroupe des milliers d'initiatives locales pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement.

D'une manière générale, la particularité de l'économie sociale et solidaire et son mérite proviennent du fait qu'elle s'attaque aux difficultés des plus démunis et aux besoins individuels et collectifs souvent difficiles à gérer par l'Etat en raison de leur complexité. Elle emploie des personnes exclues ou qui risquent de l'être, elle fournit des services individuels à des personnes à faibles revenus et veille enfin à un développement durable. Dans ce contexte,

David Hulme et Paul Mosley (1996) et Jean-Michel Servet (2005) montrent que les programmes du microcrédit ont un impact positif sur la pauvreté des clients.

2-2- Quelle alternative à l'entreprise dans un contexte de crise :

La crise que connaît aujourd'hui le capitalisme nous incite à la recherche d'alternatives à l'entreprise privée classique. Nous pouvons citer les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elles ont pour objectif la primauté de l'homme sur le capital mais également la solidarité, l'entraide, la coopération, le refus de l'exclusion, l'autonomie de gestion, la bonne gouvernance et la lutte contre le chômage. Autrement dit, la dignité de l'homme qui se réalise par le labeur économique. Il s'agit donc de l'émergence d'un troisième secteur aux côtés des deux autres secteurs public et privé.

L'économie sociale offre une alternative aux entreprises traditionnelles (privées ou publiques) car elle encourage la capacité individuelle ou collective d'entreprendre en favorisant l'implication personnelle et la construction sociale. L'économie sociale constitue également un facteur d'insertion, de solidarité et de cohésion sociale par l'intégration professionnelle et sociale de personnes en risque d'exclusion en raison de leurs difficultés spécifiques liées à l'handicap, à l'âge, au sexe, à la non qualification, etc.... De même, l'économie sociale joue un rôle dans le développement local en favorisant la fixation des populations dans des zones géographiques désindustrialisées et pauvres.

Selon le rapport de l'observatoire national de l'économie sociale et solidaire en France, l'ESS rassemblerait aujourd'hui plus de 203 000 organisations employant 2,1 millions de salariés qui représentent 9,8% de l'emploi. Les études récentes montrent qu'en France, l'ESS a un poids très important dans le secteur financier (un tiers des emplois). Elle joue également un rôle essentiel dans le domaine sanitaire et social, ainsi que dans l'éducation populaire.

En Amérique latine comme en Asie, on trouve de nombreuses coopératives, mutuelles, associations ou fondations. En effet, partout où les hommes vivent, nous trouvons des personnes qui tentent de répondre aux questions économiques et sociales auxquelles l'Etat et/ou le secteur privé ne donnent pas de réponses satisfaisantes.

D'une manière générale, la particularité de l'économie sociale et solidaire et son mérite proviennent du fait qu'elle s'attaque aux difficultés des plus démunis et aux besoins individuels et collectifs souvent difficiles à gérer par l'Etat en raison de leur complexité. Elle emploie des personnes exclues ou qui risquent de l'être, elle fournit des services individuels à des personnes à faibles revenus et veille enfin à un développement durable. Dans ce contexte, David Hulme et Paul Mosley (1996) et Jean-Michel Servet (2005) montrent que les programmes du microcrédit ont un impact positif sur la pauvreté des clients.

3- Microfinance et asymétrie d'information :

La clé du succès actuel de certaines institutions vient de leur objectif d'autosuffisance financière et l'application d'un taux d'intérêt qui reflète le coût réel des prêts. Ainsi ces institutions ont réussi à mobiliser des ressources financières auprès des marchés financiers et à réaliser la meilleure affectation possible des microcrédits envers les classes les plus défavorisées en matière de financement. Ces objectifs ont été réalisés en introduisant des innovations dans le but de réduire les asymétries d'information, les coûts de transactions et les risques inhérents aux microcrédits (Stewart Myers & Nicholal Majluf, 1984 et Steven Sharpe, 1990). Ces innovations concernaient majoritairement le processus d'analyse du crédit, le mécanisme de livraison, la méthodologie de crédit, la gestion des risques et le système d'information, de gestion et de suivi de la clientèle.

En matière de décision d'octroi de crédit, le phénomène de sélection adverse est une source d'inefficience (Joseph Stiglitz & Andrew Weiss, 1981). Entre l'institution de microfinance et ses clients, il existe une asymétrie d'informations relative au risque du projet à financer. En effet, l'emprunteur peut cacher à son banquier des réalités nécessaires à la transparence exigée, que ce soit par bonne ou mauvaise foi. Dans ce cas, les actions prises par l'institution de microfinance les moins informés peuvent avoir des effets non désirés, dès lors qu'elles peuvent affecter de façon contraire (adverse) la qualité des emprunteurs potentiels. Dans un contexte d'asymétrie d'information, il devient plus difficile et compliqué de sélectionner les «bons» emprunteurs et de les différencier des «mauvais». Cela explique la méfiance voir même la réticence des institutions de micro-finance en ce qui concerne le financement des individus.

Ces asymétries génèrent des problèmes de sélection adverse ainsi que des problèmes d'aléa moral ou moral hasard (lorsque l'emprunteur cache une réalité qui surgit après la conclusion du contrat et ne la communique pas à son prêteur comme le mentionnent les clauses du contrat). Or, ces problèmes augmentent la proportion d'emprunteurs qui ne peuvent rembourser leur prêt à la date d'échéance car le rendement de l'utilisation de leur prêt ne le leur permet guère le remboursement adéquat (Jonathan Conning, 1997 et Isabelle Guérin, 2004).

Lorsque l'institution de microfinance (IMF) fonde son jugement sur des données objectives (scoring), elle ne distingue pas les situations passagères de défaut de paiement (manque de liquidité) des situations de dépôt du bilan (situations d'insolvabilité). Etant donné que, la relation entre le prêteur et l'emprunteur est une relation de court terme, l'institution financière cesse ses relations avec l'emprunteur, de peur de voir la situation s'aggraver davantage, dans

le cas de difficulté de ce dernier. Par conséquent, les institutions de microcrédits sont contraintes d'offrir des contrats de microcrédits de faibles montants, évolutifs et répétitifs dans le temps afin de créer une habitude d'emprunts et de remboursements (Mounira Ben Arab et al, 1996).

3-1- Le cautionnement comme moyen de réduction du problème d'asymétrie d'information :

Pour faire face à cette asymétrie d'information, les banques commerciales préfèrent opérer avec des agents exerçant des activités dans le secteur structuré. Or, ceci a pour conséquence une exclusion des agents exerçant des activités informelles et aussi les chômeurs. Cette catégorie de personnes exclues par le système de crédit classique trouve refuge dans les organismes de microcrédits qui utilisent le cautionnement solidaire pour faire face à l'asymétrie de l'information.

Le cautionnement solidaire est une nouvelle technique inspirée des nouvelles pratiques non traditionnelles (autres que les pratiques bancaires) initié essentiellement par l'expérience de la Grameen Bank, lorsque Muhammad Yunus, dans le début des années 70, octroya un crédit à 2 personnes d'un groupe de 5, puis aux deux suivantes, puis à la dernière. Les 5 membres de ce groupe de caution solidaire devenaient solidairement responsables du remboursement du crédit. La méthodologie des groupes de caution solidaire est l'exemple type de cette démarche. Depuis lors, le principe de cautionnement solidaire a été largement utilisé et adapté aux situations locales sous formes variées et défini comme un outil nécessaire au regard des objectifs et des publics-cibles des IMF qui l'utilisent. En effet, la caution solidaire n'a pas d'alternative crédible par rapport aux contraintes des populations ciblées.

3-2- Le Crédit scoring comme solution pour remédier au problème d'asymétrie d'information

Mark Schreiner (2003) définit le scoring comme étant l'utilisation des connaissances des résultats de remboursement et des caractéristiques des prêts remboursés dans le passé pour pronostiquer les résultats de futurs prêts. Selon cet auteur, le scoring quantifie le risque comme une probabilité. Il consiste en une évaluation statistique qui utilise les informations relatives aux résultats de remboursements des emprunteurs et aux caractéristiques des prêts remboursés dans le passé pour anticiper les possibilités de succès pour les prêts futurs.

Dans les pays riches, les prêteurs comptent souvent sur le crédit scoring comme moyen de réduction des risques lors de l'octroi des prêts. L'objectif principal du présent développement est de montrer comment la méthode de crédit scoring, pour une institution de micro-finance, peut être efficace pour réduire le coût d'information et remédier aux problèmes d'asymétrie

d'information. Il constitue un ensemble de mesures de décisions et des techniques sous-jacentes qui aident dans la décision d'octroi des crédits.

Etant donné que, le principal inconvénient d'évaluation résulte d'un biais dans le jugement personnel, Le crédit scoring permet d'augmenter la robustesse du processus d'évaluation par une évaluation objective du risque prévu pour les différentes classes de risque des emprunteurs. Il permet aussi de détecter les prêts très problématiques. Il faut noter aussi que l'évaluation statistique par la méthode du crédit scoring prend en considération une multitude de facteurs de risques. Elle permet d'exploiter plusieurs variables déterminantes du comportement de remboursement du client pour prédire et estimer son niveau de risque de défaut de remboursement. Enfin, nous pouvons dire que la réduction des pertes sur prêts, la fidélisation de la clientèle et la possibilité d'adapter les taux d'intérêt et les commissions en fonction du risque représentent les avantages du scoring.

4- Les microcrédits en Tunisie :

Le concept de microcrédits en Tunisie n'est pas nouveau. Les premières tentatives se sont concentrées dans le secteur agricole avec l'expérience collectiviste durant la période 1962-1969, avant même l'existence de Grammen Bank. Cette opération a été dirigée par des Caisses d'Epargne et de crédits (CEC) qui avaient pour mission de financer des unités coopératives de production agricoles. Leur tâche consistait à collecter de l'argent des membres qui servaient de prêts aux adhérents des coopératives. L'expérience fut abandonnée concomitamment avec l'échec de l'expérience collectiviste en 1969 (Ahmed Ben Salah, 2008).

Au début des années 1970, dans le cadre de la nouvelle politique libérale, un autre système de financement des microcrédits agricoles s'est instauré. Il s'agit des Sociétés de Cautionnement Mutuel (SCM) qui se chargeaient de cautionner les membres (les petits exploitants agricoles) auprès des établissements de crédit pour l'obtention des financements. Elles s'engageaient à couvrir 25% des prêts octroyés. Cette couverture s'effectuait grâce à un fonctionnement mutualiste où chaque membre était appelé à verser une commission représentant 0,25% à 1% du crédit obtenu.

Ces expériences ne couvraient que le secteur agricole. Les autres secteurs d'activités restaient marginalisés et exclus du système. Toutefois, il convient de noter quelques expériences non réussies à cause de l'absence d'une politique rigoureuse de la part des pouvoirs publics en matière de recouvrement. Nous pouvons citer le programme de développement rural lancé en 1973 et le programme de l'emploi des jeunes en 1983.

L'apparition de véritables institutions spécialisées en micro-finance ne remonte qu'en 1995 avec la création d'Enda interarabe et le lancement du système de microcrédit à travers les associations de développement par la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) en 1997.

4-1- Enda interarabe :

Membre autonome d'Enda tiers monde basé à Dakar (Sénégal), Enda interarabe est une ONG internationale fondée en Tunisie en 1990 pour soutenir les micro-entrepreneurs par l'octroi de microcrédits et services d'appui. Elle a lancé l'activité des microcrédits en 1995 et a obtenu en 2005 une autorisation du ministère des finances dans le cadre de la loi 99-67 du 15 juillet 1999 relative à l'octroi des microcrédits.

Institution de microcrédit pionnière en Tunisie, Enda interarabe contribue au développement économique du pays et à la lutte contre la pauvreté en permettant aux populations exclues du système financier formel d'accéder régulièrement à des services financiers adaptés à leurs besoins. A travers son réseau de 60 agences opérant dans 22 gouvernorats, Enda dessert 129.000 clients actifs vivant dans des zones défavorisées et a octroyé 663.000 prêts pour une valeur cumulée de 383 millions DT et ce, depuis 1995 jusqu'au fin juillet 2010 (source : Enda).

Les services d'Enda présentent aux clients l'avantage de la proximité des antennes, la rapidité du service, la simplicité des procédures et l'adaptation des prêts aux besoins des clients. Elle est auto-suffisante et refinancée par des prêts bancaires de la part d'institutions nationales et internationales. La population cible de Enda interarabe est constituée de travailleurs indépendants vulnérables en termes d'accès au capital financier et humain, de formation et d'encadrement.

L'agence française de développement (AFD), qui est l'opérateur de l'état français pour la coopération au développement, a approuvé l'octroi d'un prêt de 2 millions d'euros à Enda tiers monde pour le financement d'un plan d'extension des activités de microfinance en milieu rural d'Enda interarabe.

Le secteur de la microfinance en Tunisie est structuré à travers la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) et de plus de 270 associations de microcrédit. C'est en marge de ce système que s'est développé Enda interarabe qui est arrivée à réaliser une performance sur le plan social (Walid Omri et Sonia Ghorbel, 2010).

Consciente de l'importance de la femme en tant que noyau de la famille et principal éducateur des enfants, Enda la soutient afin qu'elle puisse prouver ses compétences et mettre en valeur sa production. Selon les statistiques, 89 % des bénéficiaires sont des femmes (76% sont des femmes mariées, 30% sont des analphabètes et 42% d'entre elles ont fréquenté l'école

primaire). Par ailleurs, 70% des femmes se sont spécialisées dans le commerce, 25% d'entre elles dans l'alimentation et 45% dans l'habillement. Ceci rentre dans la logique de l'insertion de la femme dans la vie active (Syed Hashemi et al, 1997 et Muhammad Yunus, 1997).

4-1-1- La stratégie d'octroi des prêts :

La stratégie que propose Enda a porté ses fruits. Le remboursement est un principe essentiel. Il a atteint un taux de 99,8 %. Un pourcentage qui reflète la relation de confiance et de sérieux entre Enda et ses clients.

Les microcrédits que proposent Enda s'adaptent au profil de l'entrepreneur. Il y a le crédit «Mawilni» ou « Entreprise », plafonné à 5000 DT, conçu pour les groupes de petits entrepreneurs et destiné à financer des besoins en fonds de roulement ou investir dans une entreprise. Il est remboursable sur 2 ans. Le crédit «Fardi» qui est un crédit individuel. Le crédit «solfa» pour les personnes voulant se lancer dans une activité génératrice de revenus, plafonné à 1000 DT et remboursable sur 1 an. Ce type de crédit n'exige pas de conditions sélectives comme la patente ou la garantie de la viabilité d'un projet d'au moins un an. Pour les emprunteurs ayant des microcrédits en cours et des enfants scolarisés, Enda offre un prêt « Taâlim », plafonné à 500 DT et destiné à financer les dépenses de la rentée scolaire. Enfin, le crédit « Elmachia » ou « Elevage » destiné aux clients pratiquant l'élevage. Il est plafonné à 5000 DT et remboursable sur 2 ans.

4-1-2- L'encadrement et la formation des petits entrepreneurs :

Les services d'Enda ne se limitent pas au seul financement des micro-entreprises. Un grand intérêt est accordé à l'encadrement ainsi qu'à l'accompagnement des petits entrepreneurs. A cet effet, l'association assure des sessions de formation en gestion et en comptabilité de base. Les encadreurs effectuent, par ailleurs, des diagnostics sur le terrain afin d'évaluer la progression de l'entreprise. Enda organise aussi des foires qui facilitent la commercialisation des produits de ses clients ainsi que des rencontres d'information, d'échange et de sensibilisation avec des spécialistes sur des sujets divers.

4-1-3- Le financement d'Enda interarabe :

La Banque Européenne d'Investissement (BEI), à travers la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), vient d'accorder à Enda interarabe un prêt à long terme d'un montant de 750 000 euros. Ce prêt lui permettra de financer sa croissance et d'étendre ses opérations de microcrédits dans des zones défavorisées de Tunisie.

Ce financement de la BEI serait assorti d'une assistance technique financée par le fonds de soutien de la FEMIP qui permettra à Enda interarabe de renforcer ses structures

organisationnelles pour gérer au mieux sa croissance et réussir son intégration durable dans le secteur financier local.

En permettant le financement de micro-entreprises, l'intervention de la BEI contribue à la réduction de la vulnérabilité de nombreux micro-entrepreneurs tunisiens et au soutien de l'initiative économique privée en Tunisie. L'Enda a été financé aussi par l'Union Européenne, la Coopération Espagnole, la Société Financière Internationale, l'Agence Française de Développement et par emprunt auprès de banques tunisiennes d'une valeur de 3 millions DT (EUR 1,8 million).

Microrate, agence internationale de notation spécialisée dans l'évaluation des institutions de microfinance, a attribué à Enda interarabe la note « alpha » pour ses performances financières avec la mention « excellent » pour ses performances sociales. Cette note, l'une des plus élevées, est décernée aux institutions de microfinance qui ont réussi à assurer de bonnes conditions financières, opérationnelles et stratégiques et des pratiques saines en microfinance.

4-1-4- Les indicateurs de performance d'Enda interarabe :

La qualité de portefeuille reflète la méthode de gestion de crédit mis en place. Enda a articulé sa politique de gestion autour de deux points essentiels : la sélection des clients et la détection rapide des défauts de remboursement.

Le portefeuille à risque (PAR¹) est de 0,9% en 2009, ce qui traduit une très bonne qualité du portefeuille et ce, en prenant comme période de retard tolérable 30 jours. Une autre performance d'Enda réside dans son taux élevé de remboursement à l'échéance qui est de 95%. Le taux général de remboursement atteint les 99%. Le rendement des fonds propres (ROE) est passé de 25% en 2008 à 29 % en 2009. Cette croissance joue favorablement pour Enda puisque les bénéfices évoluent considérablement par rapport aux capitaux propres. D'ailleurs le compte d'exploitation montre que le résultat net est passé de 3401877 en 2008 à 5242966 DT 2009. Enfin, avec un ratio d'autosuffisance opérationnelle (ASO²) de 144% en 2009, Enda a réussi non seulement à couvrir ses charges d'exploitation par ses activités mais à en dégager des bénéfices.

¹ PAR = Total de l'encours des prêts présentant un retard / Total des prêts en cours

² ASO = Valeur du chiffre d'affaires cumulée ³/ Valeur des charges d'exploitation cumulées sur la période⁴

³ Le chiffre d'affaires cumulé est constitué des produits d'intérêts, des frais du dossier et commissions effectivement perçus au cours de la période.

⁴ Les charges d'exploitation incluent toutes les charges administratives et salariales, les amortissements des immobilisations, les provisions pour dépréciations des créances et les pertes sur créances irrécouvrables.

4-2- La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) :

La BTS est une banque de dépôt à caractère parapublique. Elle a été créée en 1997 afin de permettre à la population à capacité financière modeste de monter des petites activités dans tous les secteurs économiques, de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur et professionnel et de mener des programmes d'intervention dans les régions les plus démunies en appui aux efforts du Fonds de Solidarité Nationale (FSN). Son capital s'élève à 40 millions de dinars tunisiens (DT). Il est détenu par le secteur public à concurrence de 54% et les 46% restantes par des actionnaires privés.

4-2-1- La stratégie d'octroi des prêts :

Pour ses activités de microcrédits et pour les montants inférieurs à 4000 DT, la BTS opère à travers un large réseau d'associations connues par les associations de microcrédits (AMC). Le nombre de ces associations est passé de 6 en 1999 à 271 en 2008. La BTS a servi, depuis son lancement, plus de 300.000 microcrédits, toutes catégories confondues, pour un montant dépassant les 280 millions DT (source : BTS).

Dans le cadre du programme gouvernemental pour la lutte contre la pauvreté, la BTS accorde des microcrédits aux personnes ayant des qualifications requises pour exercer une activité, peu importe le secteur, ainsi que les personnes appartenant aux familles nécessiteuses. Les emprunteurs de la BTS sont majoritairement des hommes contrairement à Enda ou d'autres organisations de microcrédits qui ciblent principalement les femmes. Le pourcentage des hommes est en moyenne de 60% (source : BTS).

La répartition des microcrédits octroyés par secteur d'activité montre que 40,6% des projets financés relèvent du secteur agricole, le commerce avec un taux de 22,7%, 14,8% pour les petits métiers, 6,2% pour le secteur des services, 6% pour l'artisanat et 9,7% pour les autres secteurs.

4-2-2- Le mode de fonctionnement de la BTS :

La BTS délègue l'opération d'octroi et de recouvrement des microcrédits aux AMC. La banque finance les associations, fixe les modalités d'action et les conditions d'éligibilité et les AMC disposent de toute l'autonomie de gestion : traitement des demandes de crédit et prise de décision. Elles s'occupent aussi des problèmes de contentieux et de recouvrement et assurent l'encadrement et le suivi de l'emprunteur tout le long de la période de crédit. Le taux d'intérêt que fixent les associations est plafonné à 5% hors commissions.

Les AMC sont tenues à participer à un fonds national de garantie (FNG) et ne peuvent bénéficier d'autres lignes de crédits que si elles remboursent au moins 80% du montant emprunté l'année précédente. Notons que le FNG garantit 90% des montants prêtés.

Les AMC proposent deux types de crédits pour une durée maximale de 3 ans : un microcrédit à la consommation ne dépassant pas les 700 DT pour les personnes vulnérables et un autre plafonné à 4000 DT pour les personnes qui veulent s'engager dans une activité génératrice de revenus.

4-2-3- Le financement de la BTS :

Les responsables de la BTS notent que la banque est tributaire des subventions et des crédits prélevés sur les fonds nationaux de solidarité et de l'emploi. Elle est incapable de se référer au marché financier pour se refinancer. Cette limite avec le plafonnement du taux d'intérêt sont de nature à fragiliser l'assise financière de la banque et mettre en danger sa pérennité. Une étude réalisée en 2004 par le Consultative Group to Assist the Poor (CGAP) note quelques limites qui freinent le développement du microcrédit en Tunisie en mettant l'accent sur les AMC qui souffrent d'un manque cruel des ressources à la fois pour le fonctionnement actuel et pour leur croissance. Ces limites sont en rapport avec le taux d'intérêt plafonné qui ne permet pas de couvrir les charges de fonctionnement des associations et limite l'accessibilité au refinancement auprès des banques commerciales tunisiennes ou étrangères, la forte dépendance envers les subventions, le manque de données fiables pour analyser objectivement les performances des AMC et surtout qu'il n'existe aucun mécanisme de contrôle pour vérifier si les 80% qui doivent être remboursés par les AMC proviennent effectivement du remboursement des prêts et non d'éventuelles subventions externes et enfin le manque de formation. Ces limites menacent la pérennité des associations et peuvent conduire à l'effondrement de la politique de microcrédit. Pour faire face, le CGAP recommande deux mesures urgentes :

- Une assistance technique pour plusieurs AMC afin d'identifier leurs problèmes et leurs potentiels d'amélioration en terme de performance ;
- Une assistance pour la formation et la mise à niveau de formateurs.

5- Investigation empirique : Evaluation du risque de non remboursement des clients d'Enda interarabe en Tunisie :

Pour analyser les déterminants du défaut de remboursement et d'identifier les facteurs qui font la discrimination entre « bons » et « mauvais » emprunteurs, deux techniques sont possibles : la technique de l'analyse discriminante et celle de la régression logistique. Notons qu'un emprunteur est « bon » s'il rembourse régulièrement ses prêts dans les conditions du contrat et n'a jamais fait un retard de paiement. S'il a connu, au moins une fois, un retard dans le remboursement de son prêt, il sera considéré comme « mauvais » emprunteur.

Comme certaines hypothèses requises pour l'application de l'analyse discriminante n'étaient pas satisfaites (notamment celle relative à la normalité des variables explicatives), nous allons utiliser la régression logistique qui accepte une gamme plus large de distributions. Contrairement à l'analyse discriminante, la régression logistique recourt à l'approche du Maximum de Vraisemblance pour estimer les paramètres du modèle. Le terme d'erreur est supposé suivre une distribution logistique.

Depuis les années 1970 et grâce au développement des logiciels économétriques et de l'informatique, les modèles à variables qualitatives se sont développés davantage. Pour ces modèles, on essaye d'expliquer les comportements économiques ou financiers non mesurables et de traiter d'une façon correcte l'aspect discret ou tronqué de la variable dépendante.

5-1- Constitution de l'échantillon et choix des variables :

L'échantillon, objet de notre étude, est basé sur un ensemble de bénéficiaires des crédits accordés par Enda jusqu'au fin juillet 2010. Les services d'Enda interarabe (Tunisie) m'ont fourni un échantillon aléatoire de 13000 clients qui représentent 10% de la population totale. Les informations collectées sur chaque emprunteur nous ont permis de définir 20 variables. Notre objectif est d'examiner la relation suivante :

$$Y = f(\text{Mont, NoMs, Age, NoPt, PaMt, Genr, Eciv, ExAc, PInd, PSol, PFor, PTal, PEle, AnEt, Come, Arti, Prod, Serv, Elev, MtPr})$$

Où

Y : La fonction score qui représente la variable à expliquer par notre modèle. Elle représente le retard de remboursement. Elle prend la valeur 1 s'il y a un retard et, 0 sinon.

Mont : Montant du prêt

NoMs : Nombre de mensualités

Age : Age du client

NoPt : Nombre de prêts reçus

PaMt : Passage en montant

Genr : Genre du client. Elle prend la valeur 1 si le client est un homme et, 0 sinon.

Eciv : Etat civil du client. Elle prend la valeur 1 si le client est marié et, 0 sinon.

ExAc: Expérience de l'agent du crédit

PInd : Prêt individuel : Elle prend la valeur 1 si le prêt est individuel et, 0 sinon.

PSol : Prêt solfa : Elle prend la valeur 1 si le produit est solfa et, 0 sinon.

PFor : Prêt forsa : Elle prend la valeur 1 si le produit est forsa et, 0 sinon.

PTal : Prêt tâalim : Elle prend la valeur 1 si le produit est tâalim et, 0 sinon.

PEle : Prêt élevage : Elle prend la valeur 1 si le produit est élevage et, 0 sinon.

AnEt : Nombre d'années d'études du client.

Come : Elle prend la valeur 1 si le secteur est de commerce et, 0 sinon.

Arti : Elle prend la valeur 1 si le secteur est d'artisanat et, 0 sinon.

Prod : Elle prend la valeur 1 si le secteur est de production et, 0 sinon.

Serv : Elle prend la valeur 1 si le secteur est de services et, 0 sinon.

Elev : Elle prend la valeur 1 si le secteur est d'élevage et, 0 sinon.

MtPr : Montant précédent.

Christian Gourieroux (1997) définit la fonction logistique par $Y = \text{Log} \left(\frac{p}{1-p} \right)$ où p est une probabilité qui représente le retard de remboursement, dans notre cas. Cette relation montre que $p = \frac{\text{Exp}(Y)}{1 + \text{Exp}(Y)}$ ⁵ [1]

5-2- Analyse descriptive de l'échantillon :

D'après le tableau 1, on peut dégager les résultats suivants :

- Le taux de remboursement à l'échéance de notre échantillon représente 84%. Le biais qui existe par rapport à la population mère (99,8%) nous permet de disposer de plus de mauvais emprunteurs et de mieux disséquer les causes de retard.
- 78% de l'échantillon sont du sexe féminin. Notre analyse, à l'aide des tableaux croisés, du coefficient de contingence et du test de khi-deux, entre la variable genre et celle du retard de remboursement montre que le taux de remboursement à l'échéance pour les femmes (82,4%) est plus élevé que celui des hommes (78,1%). Ceci montre que la répartition entre bons et mauvais emprunteurs pour ces deux modalités est presque égale. De ce fait cette sélection n'a aucune incidence sur les résultats que nous allons trouver par la suite et même nous pouvons avancer dès maintenant que la variable genre n'a aucun effet sur la prédiction des bons et mauvais emprunteurs.
- L'analyse du croisement de l'âge avec le retard de remboursement montre qu'entre 30 et 60 ans, on réalise les meilleurs taux de remboursement (autour de 82%) mais pour les âges inférieurs à 30 ans et supérieurs à 60 ans, ce taux atteint les 60% et dans quelques cas 50% (77 ans) et 0% (79 ans).
- Les mariés qui représentent 72% de l'échantillon ont un taux de remboursement sans retard de 82,8%. Ceci montre que l'environnement familial peut être une source de garantie pour l'emprunteur. Les personnes célibataires, divorcées ou veufs sont fortement pénalisés.

⁵ Voir Christian Gourieroux et al., *Econométrie de la finance*, Economica, (1997), pp. 131-132.

- Le nombre d'années d'études révèle que la population cible d'Enda est d'un niveau primaire. Notons que le lien entre cette variable et celle du défaut de remboursement est non significatif. Cela s'explique essentiellement par le fait qu'en Tunisie, le taux d'analphabétisme est très faible contrairement aux autres pays africains.

	Moyenne	Maximum	Minimum	Ecart-type
Dummy retard	0,16	1	0	0,364
Montant du prêt	804,8	5000	100	544, 34
Nombre de mensualités	8,41	36	1	2,904
Age du client	38	79	18	10,648
Nombre de prêts reçus	3,4	35	1	3,087
Passage en montant	153,921	5000	-4500	339,220
Dummy homme	0,22	1	0	0,42
Dummy marié	0,72	1	0	0,448
Expérience de l'agent	22,912	123	-19	24,49
Dummy prêt individuel	0,42	1	0	0,494
Dummy prêt solfa	0,13	1	0	0,337
Dummy prêt forsa	0,039	1	0	0,062
Dummy prêt taâlim	0,045	1	0	0,197
Dummy prêt élevage	0,15	1	0	0,365
Nombre d'années d'études	7,65	17	0	2,813
Dummy commerce	0,62	1	0	0,487
Dummy artisanat	0,049	1	0	0,126
Dummy production	0,147	1	0	0,355
Dummy service	0,119	1	0	0,324
Dummy élevage	0,108	1	0	0,265
Montant précédent	387,036	5000	0	432,356

Tableau 1

5-3- Analyse économétrique :

Comme nous l'avons souligné précédemment à propos de l'hypothèse de normalité des variables qui n'est pas vérifiée, le recours à une régression logistique est indispensable. C'est une technique qui permet de prédire les valeurs prises par une variable discrète, le plus souvent binaire, à partir d'une série de variables explicatives continues ou binaires. Pour ce faire, nous proposons le modèle de régression logistique suivant :

$$Y = \alpha + \beta_1 \text{Mont} + \beta_2 \text{NoMs} + \beta_3 \text{Age} + \beta_4 \text{NoPt} + \beta_5 \text{PaMt} + \beta_6 \text{Genr} + \beta_7 \text{Eciv} + \beta_8 \text{ExAc} + \beta_9 \text{PInd} + \beta_{10} \text{PSol} + \beta_{11} \text{PFor} + \beta_{12} \text{PTal} + \beta_{13} \text{PEle} + \beta_{14} \text{AnEt} + \beta_{15} \text{Come} + \beta_{16} \text{Arti} + \beta_{17} \text{Prod} + \beta_{18} \text{Serv} + \beta_{19} \text{Elev} + \beta_{20} \text{MtPr} + \varepsilon \quad [2]$$

La régression logistique effectuée par le logiciel SPSS repose sur le principe d'itérations. Dans une première étape, le logiciel prend la variable la plus significative pour prévoir le retard. Dans une seconde, il choisit la deuxième variable la plus significative et ainsi de suite jusqu'à ce que les tests statistiques ne soient plus significatifs pour le reste des variables. La dernière itération correspond à la plus petite valeur de « log likelihood ».

Parmi les 20 variables du modèle, le logiciel n'a retenu que 12 : Mont, NoMs, Age, NoPt, PaMt, Genr, Eciv, ExAc, PInd, Psol, AnEt et Come. De ce fait le modèle s'écrit comme suit :

$$Y = \alpha + \beta_1 \text{Mont} + \beta_2 \text{NoMs} + \beta_3 \text{Age} + \beta_4 \text{NoPt} + \beta_5 \text{PaMt} + \beta_6 \text{Genr} + \beta_7 \text{Eciv} + \beta_8 \text{ExAc} + \beta_9 \text{PInd} + \beta_{10} \text{PSol} + \beta_{11} \text{AnEt} + \beta_{12} \text{Come} + \varepsilon \quad [3]$$

L'estimation de ce modèle nous donne les résultats suivants :

$$Y^* = -1,84372 - 0,000601\text{Mont} + 0,131887\text{NoMs} - 0,009889\text{Age} + 0,03703\text{NoPt} - 0,000281\text{PaMt} + 0,264352\text{Genr} - 0,231601\text{Eciv} - 0,000978\text{ExAc} + 0,637832\text{PInd} + 0,310441\text{PSol} + 0,081654\text{AnEt} + 0,187691\text{Come} \quad [4]$$

Etant donné que la variable à expliquer est binaire, les coefficients des variables s'interprètent par le coefficient défini par : $C = \beta_i * p * (1-p)$ où β_i est le coefficient de la variable i et p est le taux ou la valeur de la variable binaire à expliquer, qui, dans notre cas, est égale à 0,16.

Le modèle [4] nous permet de faire les constatations suivantes :

- La probabilité du retard diminue avec le montant du prêt ($C = -0,0000924939$). Ce résultat s'explique par le fait qu'un montant élevé est octroyé au financement d'un projet plus rentable et engendre plus d'encadrement et de suivi pour garantir son remboursement. Il y a lieu de préciser que l'importance du montant du prêt découle d'une longue expérience et une certaine habitude et relation saine entre prêteur et emprunteur.
- Le risque du retard augmente avec le nombre de mensualités ($C = 0,020297409$). Ce résultat est prévisible puisque le facteur temps est un risque en lui-même. D'ailleurs, la stratégie d'octroyer des crédits à court terme est la meilleure et représente un facteur de réussite du microcrédit.
- Le risque du retard diminue avec l'âge ($C = -0,001521917$). Ce résultat confirme notre interprétation du paragraphe 5-2 et pour des clients âgés entre 30 et 60 ans. Au-delà de cet intervalle, la réalité montre que le risque augmente.

- Le risque du retard diminue aussi avec l'expérience de l'agent ($C = -0,000150514$). Un résultat compréhensible puisqu'avec l'expérience, l'agent du crédit peut distinguer, d'une manière relative, entre un bon et un mauvais emprunteur.
- La probabilité du retard diminue lorsque le client est marié. Cette performance s'explique par la stabilité familiale et la responsabilité envers la famille.
- Le risque du retard augmente lorsqu'il s'agit d'un emprunteur masculin confirmant ainsi les résultats de Manfred Zeller (1998). D'ailleurs, le genre féminin est la cible privilégiée des programmes de microcrédit. Ce privilège s'explique par le comportement responsable des femmes dans leurs relations avec le microcréditeur.

6- Conclusion :

Les programmes de microfinance sont devenus un élément clé des stratégies de lutte contre la pauvreté. Les innovations financières qu'ils utilisent, que ce soient les prêts groupés, l'utilisation de services non financiers ou de mécanismes incitatifs dynamiques ont accru l'intérêt des gouvernements et des chercheurs en tant que moyens de lutte contre la pauvreté. Dans cette étude, nous avons testé le pouvoir explicatif d'un modèle théorique qui attribue les performances de remboursement des institutions de microfinance à ces innovations financières. Nous avons utilisé des données de ménage qui nous ont permis de construire des variables de performance de remboursement détaillées.

Les statistiques ont montré que le retard de remboursement peut résulter de certaines caractéristiques relatives à l'emprunteur : son âge, son genre, son niveau d'instruction et sa situation matrimoniale. D'autres caractéristiques sont liées au prêt demandé : le montant sollicité, le nombre de remboursements, le nombre de prêts, la différence du montant du prêt avec le précédent, le mode d'octroi individuel et le type de crédit. Enfin, l'expérience de l'agent du crédit qui joue un rôle primordial dans la détection des clients douteux.

L'ensemble de ces résultats nous ont permis de répondre à notre problématique de départ qui consiste de voir dans quelle mesure les politiques de rationnement du crédit et de scoring appliquées par les différentes institutions de micro-finance peuvent être efficaces pour remédier aux problèmes des mauvais débiteurs et du non remboursement des microcrédits.

La mise en place d'une politique de rationnement du crédit permet de remédier aux problèmes d'asymétrie d'informations et d'assurer la performance de remboursement. Toutefois, l'utilisation de systèmes prédictifs rigoureux et rigides peut conduire mécaniquement à l'exclusion d'une partie des emprunteurs pauvres du marché du micro-crédit. Il faut aussi noter que les caractéristiques de la candidature de prêt et de risque ne sont pas toutes quantifiables, ce qui constitue une limite à la démarche du scoring. Enfin, si la démarche du

scoring prédit le risque, elle ne dit pas comment le gérer et la responsabilité des agents de l'IMF reste entière quand il s'agit de prendre la décision de financer ou non un prêt. En ce sens, Mark Schreiner (2003) note que le scoring peut être considéré comme une troisième voix au sein du comité de crédit qui complète le jugement de l'agent et du directeur de l'IMF. Pour cet auteur, l'utilisation du scoring pour évaluer les demandes de crédit est un moyen de conserver une longueur d'avance sur la concurrence.

Bibliographie

Amin Sajeda, Rai Ashok S., Topa Giorgio. *Does microcredit reach the poor and vulnerable? Evidence from Northern Bangladesh*, Journal of Development Economics, (2003), 70 (1), pp. 59-82.

Banerjee Abhijit, Esther Duflo. *The Economic Lives of the Poor*, Journal of Economic Perspectives, (2007), 21(1), pp. 141–67.

Ben Arab Mounira, Briys Eric, Schlesinger Harris. *Habit formation and the demand for insurance*, Journal of Risk and Insurance, (1996), 63 (1), pp. 111-119.

Ben Salah Ahmed. *Pour rétablir la vérité : réformes et développement en Tunisie 1961-1969*, Cérés Editions Diffusion, (2008).

Chemin Matthieu. *The Benefits and Costs of Microfinance: Evidence from Bangladesh*, Journal of Development Studies, (2008), 44(4), pp. 463–84.

Conning Jonathan. *Prêt de groupe, aléa moral et création d'une garantie sociale*, Revue d'Economie du Développement, (1997), 2, pp. 65-101.

Gourieroux Christian., Scaillet Olivier., Szafarz Ariane. *Econométrie de la finance*, Economica, (1997).

Guérin Isabelle. *Aléa moral et asymétrie d'information : le prêt collectif à responsabilité conjointe*, Centre Auguste et Léon Walras, CNRS, Université Lyon 2, (2004).

Hashemi Syed M., Shuler Sidney Ruth, Riley Ann P. *The influence of women's changing roles and status in Bangladesh's fertility transition: evidence from a study of credit programs and contraceptive use*, World Development, (1997), 25 (4), pp 563-575.

Hulme David, Mosley Paul. *Finance against poverty*, Routledge: London, (1996).

Khandker Shahidur. *Microfinance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh*, World Bank Economic Review, (2005), 19(2), pp. 263–86.

Laville Jean-Louis. *L'économie solidaire, une perspective internationale*. Paris : Desclée de Brouwer, (1994).

Lelart Michel. *De la finance informelle à la micro-finance*, Edition des Archives Contemporaines et Agence Universitaire de la Francophonie, Collection Economie et Gestion, (2006).

Myers Stewart, Majluf Nicholal S. *Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have*, Journal of Financial Economics, (1984), 13, (2), pp. 187–221.

Navajas Sergio, Shreiner Mark, Meyer Richard, Gonzalez-Vega Claudio, Rodriguez-

Meza Jorge Rodriguez. *Microcredit and the poorest of the poor: Theory and evidence from Bolivia*, World Development, (2000), 28 (2), pp 333-346.

Omri Walid, Ghorbel-Zouari Sonia. *Une évaluation de la performance sociale des entreprises tunisiennes : cas de Enda interarabe*, Revue Libanaise de Gestion et d'Economie, 4, (2010).

Pitt Mark M., Shahidur R. Khandker., Jennifer Cartwright. *Empowering Women with Micro Finance: Evidence from Bangladesh*, Economic Development and Cultural Change, (2006), 54(4), pp. 791–831.

Servet Jean-Michel. *Risque, Le besoin d'objectifs principaux nouveaux pour la microfinance : lutter contre les inégalités et faire face aux risques*, Techniques Financières et Développement, (2005), 78, pp. 12-20.

Schreiner Mark. *Credit scoring for microfinance: can it work?* Journal of Microfinance, (2000), 2(2), pp. 105-118.

Schreiner Mark. *Les vertus et faiblesses de l'évaluation statistique (credit scoring) en microfinance*, Microfinance Risk Management & Center for Social Development, (2003).

Sharpe Steven A. *Asymmetric information, bank lending, and implicit contracts: a stylized model of customer relationship*, The Journal of Finance, (1990), vol XLV, 4, pp. 1069-1087.

Stiglitz Joseph Eugene, Weiss Andrew. *Credit rationing in markets with imperfect information*, American Economic Review, (1981), 71 (3), pp. 393-410.

Vienney Claude. *L'économie sociale*, Collection Repères, Edition la Découverte, Paris, (1994).

Yunus Muhammad. *Vers un monde sans pauvreté*, Edition Jean-Claude Lattès, (1997).

Zeller Manfred. *Determinant of repayment performance in credit groups: the role of program design, intra-group risk pooling, and social cohesion*, Economic Development and Cultural Change, 46 (3), 1998, p. 599-621.